

Ecole Primaire du Village
2 place Michel Gardeux
54 630 Flavigny sur Moselle
Tél : 03.83.26.74.08
mail : ce.0541903a@ac-nancy-metz.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE

Séance du 2eme trimestre 2018-2019

Le conseil d'école s'est réuni le 22 mars 2019 à 18h15, salle du conseil municipal.

Étaient présents :

M. Tedesco M. maire de Flavigny-sur-Moselle
Mme Ravey 1ere adjointe de la commune de Flavigny
Mmes Caillet C., Gschwend C-M, Husson S., Jaeger S., Pitance M., Tilliez C. Zabe E. et MM. Butin G et Pascual J-M
représentants les parents d'élèves élus
Mmes Dubois S, Bagard N., Cheny S, Murtin L, Della Ricca M, Pessotto M. et M. Pierrat O enseignants

Étaient excusés :

M Douchet E, inspecteur de l'Éducation Nationale pour la circonscription de Blainville
Mme Cardot M-C représentant la commune de Flavigny
M. Fery G. DDEN
Mmes Ayhan N., Cleymand E., Marchal G., parents d'élèves élus
M.Pierrat O. enseignant

Secrétaire de séance : Mme Murtin

L'ordre du jour a été abordé comme suit

1- Projet de classe découverte histoire patrimoine à Paris :

Initié par Mme Ravey, le projet de visiter l'Assemblée Nationale avec les élèves de CM2 s'est étoffé pour devenir un séjour de 3 journées à la capitale pour y découvrir notre patrimoine collectif.

Le coût global est de 7008€ soit 260€/enfant. Le Souvenir Français ainsi que les Anciens combattants nous apportent leur soutien financier auxquels s'ajoutent la participation de l'association de l'école et de la mairie en une subvention exceptionnelle.

Le reste à charge aux familles est de 95€. Aucun élève ne pourra être exclus pour des questions de difficultés de paiement, des solutions peuvent être trouvées.

A ce jour seule une élève ne souhaite pas participer pour des raisons personnelles indépendantes de la question financière ; le maximum est fait pour trouver un arrangement qui lui donnerait envie de venir.

2- Sorties pédagogiques :

Les élèves de CP et d'ULIS iront visiter la ferme pédagogique de Woimbey le 13 mai.

Les élèves des autres classes (hors CM2) iront faire des activités sportives à Tipipark le 16 mai ou le 25 juin en fonction de leur âge.

Les élèves de CP et de GS-CE1 iront découvrir l'espace naturel sensible du plateau de Sainte Barbe le 28 mai au matin.

Les élèves de CM2 ont plusieurs rencontres prévues avec le collège de Ludres (rencontres sportives, rallye lecture, rallye d'anglais etc.) et aussi des journées sportives dans le cadre de l'USEP.

3- Les manifestations :

Le photographe viendra le 27 mars à l'école.

L'association de l'école organise un carnaval à l'attention de l'ensemble du village le samedi 30 mars, dont les bénéfices serviront à financer des actions pour les enfants (sorties, spectacles)

Le spectacle de l'école aura lieu le jeudi 4 avril à 18h30 à la salle des sports.

Un carnaval à l'école sera organisé le vendredi 5 avril après-midi.

Question : les Anim ado de la CCMM pourraient-ils installer un espace pour se faire connaître lors du spectacle ?

Mme Dubois propose une table à proximité de la buvette ainsi qu'une rapide présentation des actions du club ado au

micro pour informer les familles pendant le spectacle.

4- Les travaux :

Le deuxième parc à vélo a été installé proposant de nouveaux emplacements pour les vélos de plus en plus nombreux.

La mairie informe que le remplacement de la cabane détruite et démontée il y a plusieurs années a été inscrite au budget et devrait être installée pour la rentrée à venir. Cette cabane permettait le stockage des jeux de cour et du matériel de jardinage.

L'ensemble du bloc sanitaire de la cour devrait faire l'objet d'une étude pour envisager des travaux massifs cet été.

Le passage piéton à l'angle du gymnase pose toujours problème car il ne peut être utilisé par les classes (trop dangereux) qui traversent à côté, par sécurité. Serait-ce possible de le faire effacer ? Ce ne sera pas utile car des travaux vont être engagés dans les jours à venir pour réaménager l'ensemble de la voirie et prolonger un espace piéton du Chaubourot jusqu'à la salle des sports.

Baucoup de dégâts sont liés à l'utilisation de ballons trop rigides par RestoLoisirs (lumières de cour, porte des sanitaires) il serait probablement judicieux d'exiger la seule utilisation de ballons en mousse. Cela ne pénalisera pas l'école qui a adopté ce type d'engin depuis bien longtemps, pour la sécurité des enfants d'abord et pour le matériel ensuite.

5- Les alertes :

Le dernier exercice de mise en sûreté a échoué car les collègues ne distinguent pas les différentes sonneries et ont réalisé un exercice d'évacuation incendie.

Une écoute prolongée a été faite pour tenter d'en percevoir et mémoriser les différences.

Des verrous à clés côté extérieur et à main côté intérieur pourraient être installés au fur et à mesure des remplacements des barilletts pour simplifier les mises en sécurité lors d'intrusion.

6- Questions :

L'école n'est pas concernée cette année par des mesures de carte scolaire. L'an prochain, il y aura toujours 7 classes à l'école.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20h30.

A Flavigny sur Moselle, le 22 mars 2019

La secrétaire de séance, Mme Murtin

La directrice, Mme Dubois

Copie transmise à :

- Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation nationale
- Monsieur le Maire de Flavigny sur Moselle et ses adjoints
- Mesdames et Messieurs les représentants élus des parents d'élèves
- Mesdames et Messieurs les délégués départementaux de l'Éducation nationale
- Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs les membres de l'équipe enseignante